

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DE L'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Paris, le 19 avril 2022

**- Opération BARKHANE -
Transfert de l'emprise de Gossi**

- **La ré-articulation globale du dispositif militaire français déployé dans la bande sahélo-saharienne, actée par le Président de la République et par ses homologues du G5 Sahel, a été amorcée en juillet 2021 avec le transfert de trois emprises de la *force Barkhane* aux forces armées maliennes dans le Nord du Mali ;**
- **Compte-tenu du non-respect des engagements pris par la junte malienne vis-à-vis de la communauté internationale en matière de transition politique, la France, en coordination avec l'ensemble de ses partenaires, a décidé, en février 2022, de réarticuler les unités de la *force Barkhane* hors du territoire malien ;**
- **Dans ce contexte, après Tessalit, Kidal et Tombouctou au second semestre 2021, les emprises de Gossi, Ménaka et Gao seront transférées aux forces armées maliennes. L'emprise de Gossi l'est ce jour, le 19 avril 2022.**

Les résultats obtenus depuis 2013 sont réels : l'engagement des armées françaises a permis d'éviter l'effondrement du Mali, la constitution de sanctuaires terroristes et en particulier la territorialisation de l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS) dans la zone des trois frontières, la montée en puissance ainsi que la consolidation des forces armées maliennes.

Compte-tenu du non-respect des engagements pris vis-à-vis de la communauté internationale en matière de transition politique et de la volonté de la junte malienne de remettre en cause le partenariat avec des pays engagés au Mali depuis 2013, la France, en coordination avec l'ensemble de ses partenaires, a décidé de ré-articuler les unités de la *force Barkhane* hors du territoire malien.

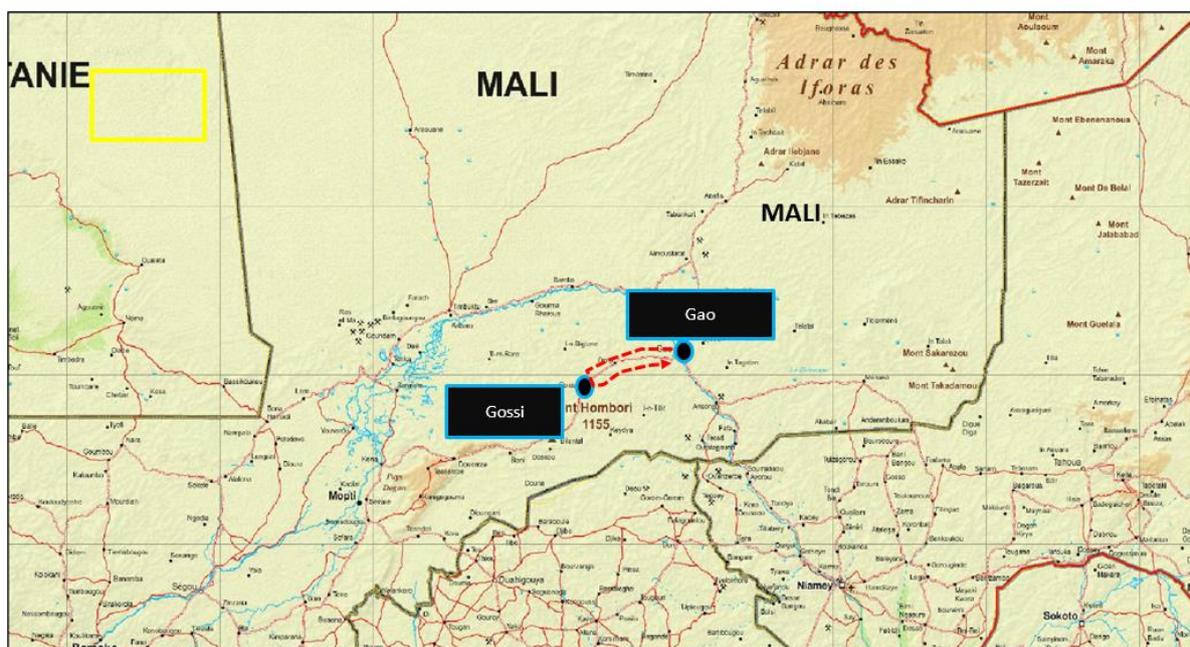
Le transfert de la base de Gossi est effectif depuis ce jour. Il a été progressif, maîtrisé et conduit en liaison avec les FAMa. Il s'est effectué en bon ordre et en sécurité, dans la transparence la plus totale, dans un contexte où la *force Barkhane* fait face à des attaques informationnelles régulières visant à entacher son action et sa crédibilité.

Ce transfert sera suivi dans les prochains mois par le transfert des emprises de Ménaka et de Gao, qui comme celui de Gossi, sera articulé autour de manœuvres logistiques complexes et

d'opérations de lutte contre les groupes armés terroristes pour préserver la liberté d'action de la *force Barkhane*.

La base de Gossi, opérationnelle depuis septembre 2018, a permis à la *force Barkhane* de maintenir une pression forte sur les groupes armés terroristes dans la région, d'apporter un climat de sécurité certain aux populations de la région ainsi qu'une aide importante à travers de nombreux projets en faveur de l'éducation, de la jeunesse et de la santé. A Gossi, la cohabitation entre la *force Barkhane* et la population a été exemplaire. Elle a permis de tisser des liens d'amitié et de respect forts.

La ré-articulation de la *force Barkhane* ne marque pas le départ des armées françaises de la bande sahélo-saharienne. La lutte contre les groupes armés terroristes aux côtés des États de la région, en coordination avec l'ensemble des pays et des institutions internationales mobilisées dans ce combat, reste une priorité absolue.



Contacts media :

État-major des armées
Cellule communication

cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr
09 88 68 28 62 - 06 72 23 81 90 - 09 88 68 28 61

Centre média du ministère des Armées

media@dicod.fr
09 88 67 33 33

